

Commune de Tintigny, François Maréchal
Nathalie Monfort

Alain Vandebussche sera président et Nathalie Monfort administratrice déléguée.

Copie des cartes d'identité et décisions de conseils d'administration :

À fournir le plus rapidement possible :

Nom-Prénom	Carte d'identité	Courrier CA	Argent versé
Cuestas	ok	ok	ok
Centre de Développement Rural	ok		
Artbois	ok	?	
Vandebussche Alain	ok	-	
Felten Jean-Marie	ok	-	
Plainchamps Jean-Marie		-	
La Gaume	ok	ok	
Meix Energies	ok	?	
Commune de Tintigny			
Nathalie Monfort	ok		
Cornet Jacques			

Les montants respectifs sont à verser le plus rapidement possible sur le compte de la coopérative :
IBAN BE55 7512 0707 6044 BIC AXABBE22

Prise de part de l'IMP à Etalle :

l'IMP à Etalle souhaite prendre des parts mais son CA ne souhaite pas soutenir le grand éolien vu que la coopérative se veut à taille humaine et donc avec des projets à taille humaine également. Le CA de l'IMP aimerait que soit précisé dans les statuts que l'on se limite au petit et au moyen éolien. A débattre avant de leur répondre.

Décision de réponse à l'IMP :

La coopérative souhaite conserver un esprit d'ouverture et ne pas se limiter à ce stade-ci à tout projet futur. Ce sera le rôle de l'A.G. sur base de la proposition du comité de comité de sélection de décider des projets. Dès que le comité de sélection sera mis en place, des critères seront établis afin de sélectionner les projets.

Rendez-vous chez le notaire Bechet

rue Belle-vue 29 6740 Etalle le **vendredi 20 juin à 10h30**

Suivi de la conférence de presse à 12h à la salle le 18 (rue du Moulin 18 6740 Etalle)

Si vous avez des remarques concernant ce compte-rendu, n'hésitez pas à nous les transmettre.